



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 avril 2000
Français
Original: anglais

Lettre datée du 18 avril 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 17 de la résolution 1291 (2000) du Conseil de sécurité, en date du 24 février 2000, concernant le renforcement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC).

Dans ce paragraphe, le Conseil se déclarait vivement préoccupé par les informations suivant lesquelles les ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo étaient illégalement exploitées, ce notamment en violation de la souveraineté de ce pays, demandait qu'il soit mis fin à ces activités, exprimait son intention de poursuivre l'examen de la question et me priait de lui rendre compte dans les 90 jours des moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour atteindre cet objectif.

Le Conseil de sécurité pourra envisager de créer un groupe d'experts, éventuellement pour une période de six mois, pour effectuer une enquête préliminaire sur la situation et en rendre compte au Conseil en lui présentant des recommandations. Ce groupe serait financé par prélèvement sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Il serait donc administrativement distinct de la MONUC, tout en pouvant solliciter un soutien logistique de la Mission lorsqu'il se rendrait en République démocratique du Congo. Il est prévu que le groupe présente un rapport préliminaire au bout de trois mois et un rapport définitif, assorti de recommandations, à la fin de son mandat.

Les membres du groupe doivent être choisis en fonction de leurs compétences en des matières liées aux ressources naturelles et de leur connaissance de la sous-région et de la situation politique, militaire et économique qui y règne. Je propose que le groupe soit basé à l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan